

**DELIBERATION N°2019-20\_66**  
**de la Commission de la formation et de la vie universitaire**  
**de l'université de Franche-Comté**

Séance du Mardi 2 juin 2020

**9. Campagne des UE libres 2020-2021 : créations, modifications et fermetures**

La délibération étant présentée pour décision.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 39 Quorum : 20  Membres présents : 19 Membres représentés : 7 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0  Suffrages exprimés : 26  Pour : 26 Contre : 0
---	--

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté après en avoir délibéré, approuvent la campagne des UE libres 2020-2021 telle que présentées : 2 créations, 31 modifications et 2 fermetures.

Besançon, le 3 juin 2020

Pour le président et par délégation

La Directrice Générale des Services



Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexes n°6 – Récapitulatif de toutes les demandes ainsi que les fiches correspondantes pour les créations et modifications.

## C.F.V.U. 2 juin 2020

### CAMPAGNE UEL 2020

#### 1- Demande de création d'UEL

##### - UPFR des Sports

- UEL Préparation physique générale type „Cross-training“ niveau 2

##### - UFR STGI

- UEL Communiquer et gérer les conflits en entreprise

#### 2- Demande de modification d'UEL

##### - CLA

- UEL Engagement étudiants : parcours internationaux devient Engagement des étudiants internationaux : intitulé, responsable, email, pré-requis, descriptif, déroulement/organisation

##### - UFR ST

- UEL Actions pour le développement durable : accès, descriptif, déroulement/organisation, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Cultures géologiques : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Les granites français : descriptif, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Musique et mathématiques : horaires, descriptif

##### - UFR SJEPG

- UEL Bases latines et latin à usage des juristes : pré-requis, descriptif

##### UFR SLHS

- UEL Allemand niveau 1 : pré-requis, descriptif
- UEL Allemand niveau 2 : responsable, email, descriptif
- UEL Allemand niveau 3 : responsable, email, pré-requis, descriptif

##### - UPFR des Sports

- UEL Apprendre par et sur la gymnastique artistique : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Apprendre par et sur la gymnastique artistique niveau 2 : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Apprendre par et sur le stretching : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Apprendre par et sur le volleyball : heures
- UEL Captation et réalisation vidéo : accès, déroulement/organisation
- UEL Découverte et pratique de l'ultimate : accès, heures
- UEL Escalade : modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances, modalités de validation
- UEL Football : heures, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances, modalités de validation
- UEL Golf : email, accès, lieu, horaires, déroulement/organisation
- UEL Judo : déroulement

- UEL La parité à l'université change de nom et devient Mixité et égalité dans les études universitaires : Intitulé, responsable, email, objectifs, lieu, horaires, descriptif, heures
- UEL Natation niveau 1 : horaires
- UEL Yoga : public visé, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances

#### **- UFR STGI**

- UEL L'interculturalité en milieu professionnel : email, accès, objectifs, horaires, descriptif, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances

#### **- INSPE**

- UEL Ramène ta science et apprends à la partager : semestre, horaires

#### **- OSE**

- Aide à la réussite : les jours Talentcampus pour découvrir ses atouts : accès, lieu
- Aide à la réussite : réactualiser son projet et découverte de l'entreprise : accès
- UEL Réorientation pour un nouveau projet : accès, pré-requis, horaires, heures, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Stage licence : public visé, accès/pré-requis, lieu, heures, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Stage second cycle ou grade de master : public visé, accès/pré-requis, lieu, heures, modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances
- UEL Talentcampus : accès

#### **- VP FORMATION**

- UEL Etudiants ambassadeurs Parcoursup : responsable, semestre

### **3 -Demande de fermeture d'UEL**

#### **- UFR SJEPG**

- UEL Théâtre droit et littérature

#### **- UPFR des Sports**

- UEL Les associés

Le 26/05/2020

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Préparation physique générale type « Cross-training » Niveau 2
<b>Responsable de l'UEL</b>	Sandrine Fadda-Sauvageot
<b>Email responsable de l'UEL</b>	Sandrine.fadda-sauvageot@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Etudiants
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	15
<b>Pré-requis</b>	aucun
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	S1 & S2
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Gymnase de l'ESPE - BESANCON
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	lundi de 19H -20h30
<b>Descriptif du contenu</b>	Améliorer sa condition physique

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP 15H	Total heures étudiants

<b>Déroulement / Organisation</b>	Venir à l'heure prévue pour débiter l'entraînement en suivant les explications et consignes
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	CC : réaliser un circuit en respectant les postures adéquates Etre capable de proposer des étirements en fin de séance. Aide à la Mise en place du matériel pour la séance.

**Modalités de validation –**

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

**0,1 : suivre un circuit imposé. Mise en place du matériel**

**0,2 : réaliser le circuit imposé en un minimum de temps et préciser les objectifs du circuit. Proposer un échauffement et des étirements en relation avec la séance.**

## Campagne UEL

### UEL

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Communiquer et gérer les conflits en entreprise. Apports de la Communication Non Violente et la Programmation Neuro-Linguistique
<b>Responsable de l'UEL</b>	Murielle Ruffier
<b>E-mail du responsable</b> <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	murielle.ruffier@univ-fcomte.fr
<b>Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</b>	Licence 2 et Licence 3
<b>Accès – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</b>	10 étudiants maximum par formation
<b>Objectifs</b>	<p>Dans une perspective de développement des soft skills demandée par les entreprises partenaires, l'UFR STGI souhaite proposer une UE libre de formation à la communication en milieu professionnel. Ses objectifs sont :</p> <p><b>Comment devenir un excellent communicant.</b></p> <p>Acquisition de connaissances sur les techniques de communication.</p> <p>Acquisition de connaissances sur son propre fonctionnement et ses automatismes pour mieux les comprendre et les gérer.</p> <p>Acquisition d'outils permettant de reconnaître et exprimer ses besoins.</p> <p>Acquisition de techniques permettant de s'affirmer avec confiance et bienveillance.</p> <p>Acquisition de techniques pour prendre la parole en public avec aisance.</p> <p>Savoir désamorcer un conflit et gérer un public difficile.</p>
<b>Pré-requis</b>	Il est préférable mais non obligatoire d'avoir suivi l'UEL gestion du stress et confiance en soi
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	4 <sup>ème</sup> semestre de Licence (second semestre de L2) ou 6 <sup>ème</sup> semestre de Licence (second semestre de L3).
<b>Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante</b>	UFR STGI - Montbéliard
<b>Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau</b>	4 créneaux de 2h, les mardi 19-01, 26-01, 02-02 et 09-02 de 16h à 18h.

<b>Descriptif du contenu</b>	<p>Apport théorique sur la Communication Non Violente</p> <p>Apport théorique sur la Programmation Neuro-Linguistique : repérage, synchronisation, ancrage.</p> <p>Apport théorique sur les notions de métaprogrammes : modèles observables dans les comportements verbaux et non verbaux.</p> <p>Apport théorique sur le fractionnement.</p> <p>Apport théorique sur les systèmes de représentation sensorielle et le langage</p> <p>Apport théorique sur la structure des états affectifs.</p> <p>Développer l'empathie dans la sphère professionnelle.</p> <p>Introduction au fonctionnement et gestion de la dynamique de groupe.</p> <p>Gestion des projections et pensées limitantes dans la communication.</p> <p>Apprentissage des techniques de prise de parole et proxémie dans les processus de communication.</p> <p>Les apports théoriques seront suivis d'une mise en pratique : exercices, jeux de rôle.</p>
------------------------------	---

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
8 h		10 h		18 h
<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>La formation associe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Théorie : pédagogie active centrée sur les expériences et les connaissances des étudiants</li> <li>- Pratique : pédagogie collective avec une mise en situation par des études de cas</li> </ul>			
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité et investissement lors de la journée</li> <li>- Présentation orale</li> <li>- Rendu d'un livrable</li> </ul>			
<b>Modalités de validation</b> - <i>Rappel du principe général : validation dans la limite de 0.2 points bonus maximum (sauf UFR SANTÉ). Ajouter toute précision utile supplémentaire au principe général (ex : assiduité à certains cours obligatoires, crédits ECTS en plus des points bonus, le cas échéant nb d'ECTS, etc.)</i>	<p>Un maximum de 0,20 points de bonus sur la moyenne générale semestrielle sera attribué aux étudiants ayant suivi avec assiduité cet atelier et ayant effectué les travaux demandés dans le cadre de cette UE libre : un oral et un livrable.</p>			

<b>Intitulé de l'UVEL</b>	<b>Engagement des étudiants internationaux</b>
<b>Responsable de l'UVEL</b>	<b>Catherine BERGER, professeur du CLA</b>
<b>Email responsable de l'UVEL</b>	<a href="mailto:catherine.berger@univ-fcomte.fr">catherine.berger@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</b>	Etudiants internationaux de toutes formations de l'UFC
<b>Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</b>	L'unité est accessible à tous les étudiants internationaux de chaque parcours de formation. Un jury composé du responsable pédagogique de l'UVEL et de la chargée de mission d'ESN se réunira pour étudier les candidatures des étudiants désireux de suivre cette UE et délibérera afin de choisir les participants, dans une <b>limite maximale de 40 étudiants par semestre</b> .
<b>Pré-requis</b>	<b>Réponse au questionnaire de préinscription</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UVEL</b>	Semestres pairs et impairs
<b>Lieu où se déroule l'UVEL - indiquer la ville + composante</b>	L'UE se déroule dans l'agglomération de Besançon Les déplacements des étudiants seront pris en charge.
<b>Horaires de l'UVEL - indiquer le jour + créneau</b>	20-25 heures sur l'ensemble du semestre
<b>Descriptif du contenu</b>	<p>L'Unité d'Enseignement Libre « Engagement des étudiants internationaux » a pour objectif de permettre aux étudiants d'être acteurs de leur séjour à l'étranger en s'impliquant dans la vie locale et auprès de la population, le tout en pratiquant le français en immersion avec des natifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'étudiant participera à une réunion d'accueil de deux heures environ au début du semestre.</li> <li>- L'étudiant devra participer obligatoirement à 5 activités : dont une activité minimum avec les personnes en situation de fragilité (enfants ou adultes en situation de handicap, personnes sans domicile fixe, personnes en situation de précarité...), une minimum avec les personnes âgées (animations dans les Résidences Autonomie, débats citoyens...) et une minimum avec les jeunes (associations culturelles, centres de loisirs, interventions en classe en écoles ou lycées...).</li> <li>- L'étudiant sera accompagné dans la préparation des activités et lors de la réalisation de l'activité, mais il doit pour autant être force de proposition quant au contenu de l'activité.</li> <li>- A la fin du semestre, l'étudiant devra restituer son expérience sous forme de présentation orale en explicitant quels ont été les apports de cette expérience d'engagement pour lui.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Objectifs</b></li> </ul> <p>Permettre aux étudiants internationaux de découvrir la vie locale, de devenir acteur de leur séjour en s'impliquant auprès de la population locale, et de développer des compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Compétences à acquérir</b></li> </ul> <p>Tout étudiant a des connaissances, des savoir-faire et savoir-être acquis au cours de ses études et grâce à sa propre expérience. L'Unité d'Enseignement Libre permet de développer des compétences Complémentaires en offrant des possibilités d'engagement, de découverte et de partage avec la population locale.</p> <p>Les étudiants internationaux vont avoir l'occasion d'acquérir des connaissances socio-culturelles et d'apprendre des informations d'un contexte spécifique et différent de ceux de leurs pays, en mobilisant des interprétations différentes qui vont s'intégrer dans les schémas déjà existants de chaque élève.</p>

### ▣ Savoirs

- Les associations locales et leur fonctionnement
- Les spécificités des différents publics du territoire

### ▣ Savoir-faire

- Organiser
- Travailler en groupe
- S'exprimer oralement
- Restituer une expérience oralement
- Créer une ambiance agréable
- Faire appel à son imagination, innover
- Adapter son langage à chaque type d'interlocuteur
- Capacité à répondre à une situation non prévue

### ▣ Savoir-être

- Adapter son comportement selon le public
- Accepter la culture d'autrui et faire preuve d'empathie
- Mettre en avant sa culture en respectant celle d'autrui
- S'ouvrir et être communicatif
- Prendre des responsabilités, faire preuve d'initiative
- Développer son sens relationnel : capacité à être en contact avec des - autres gens et être réceptif envers les informations que les autres donnent
- Avoir plus de confiance en soi
- Capacité à gérer le stress dans une certaine situation (ex. parler en public)
- Développer une curiosité intellectuelle : être ouvert à la nouveauté, à apprendre de choses nouvelles

#### Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
5h		2h (1ère réunion) 2h (examen)	Environ 15h	20-25h

#### Déroulement / Organisation

L'Enseignant référent ainsi que la Déléguée Générale d'ESN se mettent d'accord sur les activités proposées et préparent les actions.

Tout au long du semestre, la Déléguée Générale, en lien avec l'Enseignant référent, organise les interventions des étudiants en fonction de leur emploi du temps. Elle les accompagne en lien avec le volontaire en service civique dans la préparation des interventions, et pendant les interventions.

L'examen s'effectue sous forme de présentation orale.

<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances –</b>  <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Les étudiants seront évalués de par leur présence aux activités et à l'issue de leur présentation orale à la fin de la formation. Le jury est constitué par le responsable pédagogique de l'UEL, la Déléguée générale et le volontaire en service civique.</p> <p>Un groupe d'élèves se réunira, et chaque étudiant présentera oralement les interventions qu'il a effectuées, avec s'il le souhaite, des supports (photos, présentation Powerpoint etc.).</p> <p>Cette présentation orale est évaluée par le jury et l'enseignant responsable de l'UEL déterminera si l'étudiant valide ou non l'Unité d'Enseignement Libre.</p>
<p><b>Modalités de validation –</b>  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Pas de points bonus.</p> <p>Cette UE permet d'acquérir une valeur de 3 crédits européens et une mention sur les relevés de notes stipulant que les étudiants se sont engagés.</p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Actions pour le développement durable
<b>Responsable de l'UEL</b>	Claudine Filiâtre
<b>Email du responsable de l'UEL</b> <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	claudine.filiatre@univ-fcomte
<b>Public visé</b> - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Licence et master de l'UFR-ST
<b>Accès</b> - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	16 maxi
<b>Objectifs</b>	Ouvrir les questions scientifiques et techniques aux grandes questions et enjeux sociétaux et environnementaux Inciter les étudiants à travailler en groupe, construire et mener à terme un projet mais aussi à lier leur formation aux problématiques du développement durable.
<b>Pré-requis</b>	aucun
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Début de l'unité en octobre et résultats au semestre 2 (mai)
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - <i>indiquer la ville + composante</i>	Besançon –UFR-ST
<b>Horaires de l'UEL</b> - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Les créneaux seront définis en fonction des emplois du temps des étudiant.e.s inscrit.e.s. (pendant le temps de midi ou fin d'après-midi)
<b>Descriptif du contenu</b>	<p>Les étudiants par groupe choisiront un projet en lien avec le développement durable et l'environnement, par exemple parmi les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les déchets : identification, évaluation des déchets dans l'environnement (sur le campus). Quelles actions pour limiter ces déchets ?</li> <li>- <b>Les mégots : sensibilisation à l'impact sur la pollution. Est-il possible de les récupérer ?</b></li> <li>- L'eau : économiser l'eau, limiter sa pollution. Quel est l'impact des plastiques ?</li> <li>- le covoiturage pour les étudiants. Est-il possible de le mettre en place ?</li> </ul>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
10h		15h		25h

<p><b>Déroulement / Organisation</b></p>	<p>Les étudiants travailleront par groupe et choisiront un thème. Ils devront faire une analyse bibliographique et rédiger une synthèse, pour ensuite proposer des axes possibles afin de construire leur projet. Ils seront amenés à se concerter pour faire émerger un axe. A la fin du projet, ils devront rédiger un dossier et si possible ( en fonction des emplois du temps) faire une présentation orale devant des étudiants de licence.</p> <p>Ils auront également des enseignements sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement durable (4h30 TD )</li> <li>- L'eau et le changement climatique (3h TD)</li> </ul>
<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p><b>Rapport écrit</b> ou exposé par groupe avec support diaporama</p>
<p><b>Modalités de validation</b> – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Points bonus (0.2 maxi sur la moyenne du deuxième semestre)</p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Cultures Géologiques</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Philippe HENRY</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	<a href="mailto:philippe.henry@univ-fcomte.fr">philippe.henry@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	- licences Sciences de la terre et Sciences de la Vie - masters Géologie et Biologie
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles: effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	-
<b>Pré-requis</b>	Géologie générale de starter
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2, 3, 4, 5 et 6 de Licence ou 8, 9 et 10 de Master
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Besançon
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Sur RDV avec enseignant (y compris en fin de journée)
<b>Descriptif du contenu</b>	Géologie de la Franche-Comté Géologie de la France Géologie de l'Europe Géologie mondiale

**Dont:**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		25		25

<b>Déroulement / Organisation</b>	Une réunion de rentrée, Documents sur Moodle, puis échanges par courriels + sites internet conseillés par l'enseignant et RDV selon les besoins, en individuel ou par groupe.	
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	<b>CC : Exercices à rendre (2 sur un choix plus large)</b>	
<b>Modalités de validation</b> - <i>Rappel des principes généraux:</i> L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u> , sur la moyenne de l'année. Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, en licence professionnelle et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).  L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.	<b>0,2 pts sur la moyenne du semestre</b>	

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Les Granites français</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Philippe HENRY</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	<b><a href="mailto:philippe.henry@univ-fcomte.fr">philippe.henry@univ-fcomte.fr</a></b>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	<b>L3 Géologie et Master Géologie</b>
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles: effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	-
<b>Pré-requis</b>	<b>L2 de Géologie</b>
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	<b>Semestre 5 ou 6 de Licence Géologie et 7, 8, 9 du Master Géologie</b>
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	<b>Besançon</b>
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	<b>Sur RDV avec enseignant (y compris en fin de journée)</b>
<b>Descriptif du contenu</b>	- exposés présentant et expliquant les Granites français, - selon le nombre d'inscrits travail sur échantillons de P. Henry, réalisation d'une exposition <b>(préparer les échantillons et les fiches).</b>

**Dont:**

<b>Nb d'heures de travail personnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total heures étudiants</b>
		<b>13</b>	<b>12</b>	<b>25</b>

<b>Déroulement / Organisation</b>	Une réunion de rentrée, Puis exposés en salle TP en salles techniques
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	<b>L'étudiant sera évalué sur un travail personnel</b>
<b>Modalités de validation</b> - Rappel des principes généraux: L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u> , sur la moyenne de l'année. Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, en licence professionnelle et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).  L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.	<b>0,2 pts sur la moyenne du semestre</b>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Musique et mathématiques</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	Stefan Neuwirth
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<a href="mailto:stefan.neuwirth@univ-fcomte.fr">stefan.neuwirth@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</b>	Tout public
<b>Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</b>	
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Semestre impair : automne
<b>Lieu où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante</b>	Besançon, UFR Sciences et techniques pour la première séance, Conservatoire du Grand Besançon pour la suite du cours.
<b>Horaires de l'UEL - indiquer le jour + créneau</b>	Mardi 15h45-18h à partir du <b>1<sup>er</sup> septembre</b> . Certaines séances seront suivies d'un concert. Nous accepterons les inscriptions tardives jusqu'au début du mois d'octobre.
<b>Descriptif du contenu</b>	Cette unité invite à étudier en profondeur la relation du son à la logique. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à participer d'une façon active en réalisant eux.elles-mêmes une œuvre sonore qui interroge la question de la relation du son <b>au libre devenir</b> et à construire les concepts mathématiques qui les aideront dans cette démarche. La création sonore pourra prendre diverses formes, telles que l'installation, la composition ou la performance, et sera déterminée par les aptitudes et les intérêts des étudiant.e.s. Le travail de création en atelier sera conduit par le musicien Olivier Toulemonde.

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
42,5	8	16		66,5

<b>Déroulement / Organisation</b>	
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</b>	L'unité sera en contrôle continu. La validation se fera sur la base d'une pièce sonore ou d'un mémoire écrit.

<p><b>Modalités de validation –</b>  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Points bonus  3 ECTS lorsque cette UE est suivie en tant qu'UEL (voir ci-dessous)  <i>Cette UE libre est en même temps l'UE Culture mathématique des trois parcours de la licence de mathématiques, option à 3 crédits ECTS. N.B. : pour les étudiants de cette licence, les 3 crédits ECTS sont déjà attribués dans le cadre de leur cursus et ils ne bénéficient donc pas d'ECTS supplémentaires.</i></p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Bases latines et latin à usage des juristes
<b>Responsable de l'UEL</b>	Christophe Lang
<b>Email responsable de l'UEL</b>	christophe.lang@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Licence de droit, auditeurs UO, tout autre diplôme de licence notamment en SLHS, Master
<b>Accès</b> - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	40 étudiants de l'UFC + auditeurs de l'UO
<b>Pré-requis</b>	- <b>Aucun</b>
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - <i>indiquer la ville + composante</i>	Besançon – UFR SJEPG
<b>Horaires</b> de l'UEL - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Non fixé encore
<b>Descriptif du contenu</b>	L'UEL propose une initiation au latin. <b>L'enseignement sera particulièrement orienté vers des notions capitales (<i>lex, ius, persona, usus, fructus, sententia...</i>) en droit. L'approche de la langue latine se fera à travers des textes juridiques ou des textes littéraires relatifs au droit . Ces textes sont donnés avec leur traduction</b>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
20	21 (14 x 1h30)			41

<b>Déroulement / Organisation</b>	14 séances de cours d'1h30
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	L'épreuve sera un travail personnel à préparer sur un sujet donné autour du cours dispensé.

<p><b>Modalités de validation –</b></p> <p><i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p><b>L'assiduité est obligatoire. 0,2 pts bonus maximum.</b></p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	ALLEMAND niveau 1
<b>Responsable de l'UEL</b>	Lucia SCHMIDT
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	lucia.schmidt@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes formations de l'UFC
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Effectif maximum : 30
<b>Pré-requis</b>	Aucun pré-requis, <b>cours destiné aux grand.e.s débutant.e.s</b>
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Besançon, UFR SLHS
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Mardi 18h-20h
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Ce cours est réservé aux grand.e.s débutant.e.s. Les étudiant.e.s se familiariseront, tant à l'oral qu'à l'écrit, avec la langue de tous les jours. Ils apprendront à parler d'eux-mêmes ainsi que de leur environnement concret et immédiat (famille, lieu de vie, alimentation, profession, loisirs, tourisme, etc.). Les étudiant.e.s apprendront à utiliser des énoncés simples et sauront communiquer avec un interlocuteur qui parle lentement et se montre coopératif.</b>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		24		24

<b>Déroulement / Organisation</b>	
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	CC
<b>Modalités de validation</b> - Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé	Attribution de points bonus sur la moyenne du semestre et de 3 ECTS.

<b>Intitulé de l'UEL</b>	ALLEMAND niveau 2
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Marlon POGGIO</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	<b>marlon.poggio@univ-fcomte.fr</b>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes formations de l'UFC
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Effectif maximum : 30
<b>Pré-requis</b>	Allemand niveau 1 (ou accord du responsable de l'UEL)
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	Besançon, UFR SLHS
<b>Horaires</b> de l'UEL – indiquer le jour + créneau	Mercredi 18h-20h
<b>Descriptif du contenu</b>	<p><b>Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s ayant déjà quelques notions de base en allemand.</b></p> <p><b>Les étudiant.e.s seront en mesure de comprendre des expressions fréquemment utilisées au quotidien (par exemple : informations personnelles, achats, logement, travail, etc.). Ils / elles apprendront à communiquer dans des situations de la vie courante qui ne demandent qu'un échange d'informations simples et seront amené.e.s à écrire des textes courts et simples (par exemple : présentation, e-mails, annonces, etc.).</b></p>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		24		24

<b>Déroulement / Organisation</b>	
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	CC
<b>Modalités de validation</b> – Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les	Attribution de points bonus sur la moyenne du semestre et de 3 ECTS.

<b>Intitulé de l'UEL</b>	ALLEMAND niveau 3
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Katharina SCHANDER</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	<a href="mailto:katharina.schander@univ-fcomte.fr">katharina.schander@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes formations de l'UFC
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Effectif maximum : 30
<b>Pré-requis</b>	Allemand niveau 2 (ou accord de la responsable de l'UEL)
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 2
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Besançon, UFR SLHS
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Mercredi 18h-20h
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s ayant déjà des connaissances en allemand (à partir du niveau A1 / A2). Les étudiant.e.s seront en mesure de comprendre l'essentiel d'une discussion sur des sujets familiers (par exemple : travail, université, loisirs). Leur niveau d'allemand leur permettra d'être autonomes dans la plupart des situations rencontrées lors d'un voyage dans un pays germanophone. Ils / elles apprendront, tant à l'oral qu'à l'écrit, à raconter un événement, à exprimer des sentiments, souhaits ou projets ainsi qu'à justifier un point de vue ou expliquer ses choix.</b>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		24		24

<b>Déroulement / Organisation</b>	
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	CC
<b>Modalités de validation</b> - Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les	Attribution de points bonus sur la moyenne du semestre et de 3 ECTS.

*étudiants en Licence Professionnelle  
0.2 points bonus maximum, octroyé  
une seule fois, sur la moyenne de  
l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants  
peuvent bénéficier des points bonus  
sauf les étudiants en DUT, et les  
étudiants de l'UFR SANTÉ (à  
l'exception des étudiants en  
pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution  
de crédits ECTS. Le cas échéant, les  
crédits obtenus au titre de l'UEL sont  
indépendants et ne peuvent donc pas  
être utilisés en vue de remplacer des  
ECTS manquants pour l'obtention d'un  
diplôme.*

*étudiants en Licence Professionnelle  
0.2 points bonus maximum, octroyé  
une seule fois, sur la moyenne de  
l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants  
peuvent bénéficier des points bonus  
sauf les étudiants en DUT, et les  
étudiants de l'UFR SANTÉ (à  
l'exception des étudiants en  
pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution  
de crédits ECTS. Le cas échéant, les  
crédits obtenus au titre de l'UEL sont  
indépendants et ne peuvent donc pas  
être utilisés en vue de remplacer des  
ECTS manquants pour l'obtention d'un  
diplôme.*

*une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>UEL Sport : Apprendre par et sur la gymnastique artistique</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	Florence MERIOT
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL sauf (CTU)	<b>Tous</b>
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<b>florence.meriot@univ-fcomte.fr</b>
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	
<b>Pré-requis</b>	Avoir les bases de la pratique de gymnastique artistique aux agrès (maîtriser les éléments de base tels que la roulade avant, arrière, l'appui tendu renversé, la roue) : minimum 30h de pratique préalable
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	<b>1 et 2</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - indiquer la ville + composante	<b>Besançon, UPFR des sports, salle 4</b>
<b>Horaires de l'UEL</b> - indiquer le jour + créneau	- <b>Mardi de 20h à 21h30</b> - Jeudi de 14h à 16h
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Apprendre à réaliser des éléments gymniques et acrobatiques de niveau plus complexe pour les enchaîner sans rupture. (6 éléments au moins choisis dans 4 familles gymniques distinctes spécifiques à l'agrès).</li> <li>-Réinvestir les acquis moteurs pour réaliser des éléments plus difficiles ou plus complexes.</li> <li>-Maintenir un effort répété et optimal lors de la réalisation de l'enchaînement.</li> <li>-Choisir l'ordre des éléments pour optimiser la réalisation de l'enchaînement (moments de respiration, gestion de l'effort, prise en compte de ses ressources).</li> <li>-Organiser l'espace de l'enchaînement pour valoriser des moments particuliers de sa prestation.</li> <li>-S'échauffer de façon générale et spécifique en autonomie.</li> <li>-Régler les agrès à sa morphologie et/ou à son niveau de pratique.</li> <li>-Se placer pour parer de manière efficace, lors de la réalisation des éléments comme de l'enchaînement.</li> <li>-Repérer dans sa prestation et celle des autres, les fautes liées aux critères de réussite et de réalisation pour effectuer des corrections.</li> <li>- Accepter de se mettre en « danger » pour aborder des éléments plus difficiles ou plus complexes.</li> <li>-Explorer ses ressources dans de nouveaux éléments et enchaînements.</li> <li>-Evoluer avec concentration et aisance devant un public.</li> <li>-Recevoir favorablement les remarques formulées pour faire évoluer sa prestation</li> </ul>

**Dont :**

<b>Nb d'heures de travail personnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total heures étudiants</b>
			<b>25</b>	<b>25</b>

<b>Déroulement / Organisation</b>	Participation à 10 cours complets minimum.
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	<b>Contrôle terminal au cours du 9<sup>ème</sup> ou 10<sup>ème</sup> cours : Performance spécifique :</b> <b>Réalisation d'un enchaînement de 6 éléments dont 4 de niveau B minimum et 2 de niveau C minimum contenus dans le code UNSS sur un agrès au choix en respectant les exigences de composition spécifiques à l'agrès choisi.</b>
<b>Modalités de validation</b> – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i>  <i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i> <i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	Validation (point bonus) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,1 : Investissement dans la pratique au cours de 10 séances minimum.</li> <li>- 0,2 : + Contrôle terminal validé</li> </ul>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>UEL Sport : Apprendre par et sur la gymnastique artistique niveau 2</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	Florence MERIOT
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	<b>Tous</b>
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<b>florence.meriot@univ-fcomte.fr</b>
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	
<b>Pré-requis</b>	<b>UEL gymnastique niveau 1 validée</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	<b>1 et 2</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - indiquer la ville + composante	<b>Besançon, UPFR des sports, salle 4</b>
<b>Horaires de l'UEL</b> - indiquer le jour + créneau	- <b>Mardi de 20h à 21h30</b> - Jeudi de 14h à 16h
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Apprendre à réaliser des éléments gymniques et acrobatiques de niveau plus complexe pour les enchaîner sans rupture. (6 éléments au moins choisis dans 4 familles gymniques distinctes spécifiques à l'agrès).</li> <li>-Réinvestir les acquis moteurs pour réaliser des éléments plus difficiles ou plus complexes.</li> <li>-Maintenir un effort répété et optimal lors de la réalisation de l'enchaînement.</li> <li>-Choisir l'ordre des éléments pour optimiser la réalisation de l'enchaînement (moments de respiration, gestion de l'effort, prise en compte de ses ressources).</li> <li>-Organiser l'espace de l'enchaînement pour valoriser des moments particuliers de sa prestation.</li> <li>-S'échauffer de façon générale et spécifique en autonomie.</li> <li>-Régler les agrès à sa morphologie et/ou à son niveau de pratique.</li> <li>-Se placer pour parer de manière efficace, lors de la réalisation des éléments comme de l'enchaînement.</li> <li>-Repérer dans sa prestation et celle des autres, les fautes liées aux critères de réussite et de réalisation pour effectuer des corrections.</li> <li>- Accepter de se mettre en « danger » pour aborder des éléments plus difficiles ou plus complexes.</li> <li>-Explorer ses ressources dans de nouveaux éléments et enchaînements.</li> <li>-Evoluer avec concentration et aisance devant un public.</li> <li>-Recevoir favorablement les remarques formulées pour faire évoluer sa prestation</li> </ul>

**Dont :**

<b>Nb d'heures de travail personnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total heures étudiants</b>
			<b>25</b>	<b>25</b>

<b>Déroulement / Organisation</b>	Participation à 10 cours complets minimum.
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	<b>Contrôle terminal au cours du 9<sup>ème</sup> ou 10<sup>ème</sup> cours : Performance spécifique : Réalisation d'un enchaînement de 6 éléments dont 4 de niveau C minimum et 2 de niveau D contenus dans le code UNSS sur un agrès au choix en respectant les exigences de composition spécifiques à l'agrès choisi.</b>
<b>Modalités de validation</b> – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i>  <i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i> <i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	Validation (point bonus) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,1 : Investissement dans la pratique au cours de 10 séances minimum.</li> <li>- 0,2 : + Contrôle terminal validé</li> </ul>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>UEL Sport : Apprendre par et sur le stretching</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	Florence MERIOT
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<a href="mailto:florence.meriot@univ-fcomte.fr">florence.meriot@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	<b>Tous</b>
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	<b>8 étudiants maximum</b>
<b>Pré-requis</b>	<b>Aucun</b>
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	<b>1 et 2</b>
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	<b>Besançon, UPFR des sports, salle 3, bâtiment 4</b>
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	<b>Vendredi de 13h à 14h</b>
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Apprentissage et mise en pratique des différentes méthodes d'étirement sur l'ensemble des muscles du corps : dynamique, statique, actif, passif.</li> <li>-Apprentissage et mise en pratique des différentes méthodes d'assouplissement (proprioceptive neuromuscular facilitation, contract-relax, contract-relax-agoniste contraction)</li> <li>- Réaliser des tests d'assouplissement pour évaluer sa performance et son évolution.</li> <li>- Comprendre les règles d'efficacité du stretching et ses limites</li> <li>- Apprentissage de techniques d'automassage et de massage par le biais de petit matériel ou non.</li> <li>- Apprentissage de techniques de relaxation et de méditation</li> <li>- Apprentissage des différentes étapes pour mettre en place une séance cohérente et efficace.</li> </ul>

**Dont :**

<b>Nb d'heures de travail personnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total heures étudiants</b>
15		5	10	25

<b>Déroulement / Organisation</b>	Participation à 10 cours complets minimum.
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	<b>Contrôle terminal à réaliser entre la 6<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> séance :</b> Pédagogie : créer et animer une séquence d'apprentissage de stretching actif et/ou passif de 10 minutes minimum sur une des thématiques imposées.

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>UE Libres sport : Apprendre par et sur le Volley ball (Fondamentaux techniques)</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>FERAL Stephane</b>
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<b>Stephane.feral@univ-fcomte.fr</b>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Réglementé en fonction des spécificités des activités. Effectif : 15
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	<b>Semestre 1-2</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - indiquer la ville + composante	U SPORT .Salle 1 Bâtiment 4 gymnase Bouloie Besançon
<b>Horaires de l'UEL</b> - indiquer le jour + créneau	Jeudi 19H30 à 21H30
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage des règles propres à la discipline (règlement, arbitrage) et liées à l'histoire de la pratique.</li> <li>- Apprentissage des techniques fondamentales (passe haute, manchette, service...)</li> <li>-Organisation collective simple à 4 ou 6 joueurs</li> <li>- Apprentissage des différents rôles sur le terrain. Se situer, se placer, s'orienter sur le terrain en fonction de la situation</li> </ul>

**Dont :**

<b>Nb d'heures de travail personnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total heures étudiants</b>
			<b>20</b>	<b>20</b>

<b>Déroulement / Organisation</b>	<b>1 unité sport = 1 cours complet</b> <b>10 unités sport pour valider.</b>
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	Contrôle continu pour la pratique

**Modalités de validation –**

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre

Validation définie à partir du volume horaire obligatoire

- 0,1 : Investissement dans la pratique.
- 0,2 : performance spécifique dans l'activité

**Modalités de validation –**

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

Validation (point bonus) :

- 0,1 : Investissement dans la pratique au cours de 10 séances minimum.
- 0,2 : + Contrôle terminal validé

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Captation et réalisation vidéo
<b>Responsable de l'UEL</b>	Cédric Breton
<b>Email responsable de l'UEL</b>	cedric.breton@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toute Licence et master UFC
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	<b>10 places</b>
<b>Pré-requis</b>	Intérêt pour le milieu audiovisuel et vidéo Flexibilité et réactivité
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1 et 2 (Bonus sur Semestre 2 uniquement)
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	UPFR des Sports 31 rue de l'Épitahe Besançon
<b>Horaires</b> de l'UEL – indiquer le jour + créneau	Variable en fonction du calendrier de la Cellule Vidéo
<b>Descriptif du contenu</b>	Acquérir des compétences en captation, réalisation, montage, publication et valorisation de vidéos professionnelles par le biais d'actions événementielles. Accompagnés par les enseignants et les personnels techniques de la Cellule vidéo, participer à des prestations audiovisuelles de haut niveau technologique.

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
50			24	74

<b>Déroulement / Organisation</b>	Alternance d'apport théorique et d'expérience pratique en situation. <b>Opérations engageant généralement les étudiants sur une journée, parfois en soirée et pas forcément à l'U-Sports.</b>
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	Evaluation en contrôle continu Epreuve pratique en situation. Durée de l'épreuve : variable en fonction du thème choisi
<b>Modalités de validation</b> – L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points	Attribution du bonus Insuffisant : 0 Passable : 0,05 Assez bien : 0,1 Bien : 0,15

bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, en licence professionnelle et les étudiants de l'UFR SANTE (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

Très bien : 0,18

Excellent : 0,2

3 ECTS

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Découverte et pratique de l'Ultimate
<b>Responsable de l'UEL</b>	FERAL Stephane
<b>Email responsable de l'UEL</b>	Stephane.feral@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	Réglementé en fonction des spécificités des activités. Effectif : 15
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	<b>Semestre 1 et semestre 2</b>
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	U SPORT .Salle 1 Bâtiment 4 gymnase Bouloie Besançon
<b>Horaires</b> de l'UEL – indiquer le jour + créneau	Jeudi 18H à 19H30
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage du règlement de la discipline</li> <li>- Apprentissage individuel des techniques fondamentales (lancer, rattraper du disque, appel)</li> <li>- Apprentissage des différents rôles sur le terrain. Se situer, se placer, s'orienter sur le terrain en fonction de la situation (appel, handler, middle...)</li> <li>-organisation collective simple en attaque et en défense</li> </ul>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
0			20	20

<b>Déroulement / Organisation</b>	<b>1 unité sport = 1 cours complet</b> <b>10 unités sport pour valider.</b>
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	Contrôle continu pour la pratique

**Modalités de validation –**

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre

Validation définie à partir du volume horaire obligatoire

- 0,1 : Investissement dans la pratique.
- 0,2 : performance spécifique dans l'activité

<b>Intitulé de l'UEL</b>	UEL Escalade
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Claude VARLET</b>
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<b>claude.varlet@univ-fcomte.fr</b>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	<b>Effectif max : 14</b> <b>Modalité de sélection : Projet personnel. Entretien de motivation sur la volonté d'approfondir les connaissances (compétences techniques et connaissance du milieu de pratique) dans les activités d'escalade</b>
<b>Pré-requis</b>	Capacité d'évoluer avec aisance en hauteur et milieu vertical. Tout niveau de performance accepté
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	<b>Semestre 1</b> <b>Semestre 2</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - indiquer la ville + composante	<b>UPFR des Sports, Besançon. Mur d'escalade et sites extérieurs (selon conditions météo)</b>
<b>Horaires de l'UEL</b> - indiquer le jour + créneau	Jeudi 16h – 18h. Plus un jeudi après-midi.
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des techniques de progression et de sécurité en escalade évolution des terrains de jeu et des règles éthiques liées à l'histoire de la pratique.</li> <li>- Approfondissement technique : transition grimpe résine / grimpe en site naturel</li> <li>- Développement de ressources spécifiques : entraînement physique ( Conti / Rési) et capacités informationnelles de lecture de voies et de prise de décision</li> <li>- Ouverture de voies</li> </ul>

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
5		7	11	23

<b>Déroulement / Organisation</b>	7 séances de deux heures et un après midi
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	<b>Contrôle Continu</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une voie en tête</li> <li>- Une voie en moulinette (deux cotations au-dessus)</li> <li>- Un parcours avec relais et 3 ateliers techniques</li> <li>- une question de synthèse, rédigée sous forme de dossier, exposée <b>durant un oral de 180 secondes et un entretien</b></li> </ul>

<p><b>Modalités de validation –</b>  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire de pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,1 : validation des 3 parcours techniques et des voies</li> <li>- 0,15 : Validation du dossier (note &gt; 10/20)</li> <li>- <b>0,2 : Oral et entretien</b></li> </ul>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Football
<b>Responsable de l'UEL</b>	Thierry Boissenin
<b>Email responsable de l'UEL</b>	Thierry.boissenin@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Toutes les composantes de l'UFC sauf les deux « IUT » et SANTE.
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	<b>Effectif maximum : 24</b> <b>Sélection à partir d'un test pratique en football si demande trop importante.</b>
<b>Pré-requis</b>	Expérience solide de la pratique du football en milieu fédéral.
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestre 1 et 2
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Stade du Rosemont 24 Bis rue des Vignerons 25000 Besançon
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Tous les mercredi de 18 à 20h.
<b>Descriptif du contenu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance des règles propres à la discipline (sécurité, règlement, arbitrage) et liées à l'histoire de la pratique.</li> <li>- Connaissances des différentes formes de pratiques du football (Beach soccer, Futsal, foot féminin, foot à 11, foot à 8...)</li> <li>- Etude des différentes instances qui réglementent la pratique du football en France, en Europe et sur le plan mondial (Fédération française de football, Liges et districts, Fifa, Uefa etc ...)</li> <li>- Apprentissage individuel des techniques fondamentales, développement de ressources spécifiques, développement des capacités psycho-adaptatrices et physiques propres à l'activité.</li> <li>- Traitement didactique du football en vue de son initiation avec un jeune public aussi bien à l'école que dans le monde fédéral.</li> <li>- Approche sociologique du football, vecteur de valeurs humaines et sociales fondamentales mais aussi support d'incivilités et de conduites déviantes dévalorisantes.</li> </ul>

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
5			20	25
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.		<p><b>Contrôle continu pour la pratique. (Coef : 1/3 de la note finale)</b></p> <p><b>Contrôle continu écrit et/ou construction d'un dossier. (Coef : 1/3 de la note finale)</b></p> <p><b>Contrôle continu théorique : Animer une situation pédagogique de 20 minutes (coef : 1/3 de la note finale)</b></p>		

<p><b>Modalités de validation –</b> <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre</p> <p>Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 0,1 : Investissement dans la pratique.</li><li>- 0,2 : + performance spécifique dans l'activité et moyenne à l'épreuve écrite/Dossier/<b>animation</b>.</li></ul>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>GOLF</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Stephane feral</b>
<b>Email responsable de l'UEL</b>	<a href="mailto:Stephane.feral@univ-fcomte.fr">Stephane.feral@univ-fcomte.fr</a> <b>Intervenant claude Parratte et Stephane Feral</b>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Tous les étudiants de licence et master sauf les étudiants des IUT et de SANTE
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	15 étudiants maximum <b>par groupe</b>
<b>Pré-requis</b>	<b>Aucun</b>
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	<b>S2</b>
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	Grande Halle d'athlétisme Bâtiment 5, UPFR des Sports Besançon Golf de Bournel <b>Golf de Besançon</b>
<b>Horaires</b> de l'UEL – indiquer le jour + créneau	<b>Mardi 12 h – 14 h et jeudi 12H-14H</b>
<b>Descriptif du contenu</b>	<p><b>TP :</b> <b>en salle</b> Biomécanique du mouvement. Apprentissage des grands principes constitutifs. Apprentissage des différentes trajectoires. Objectifs techniques de précision et de distance</p> <p><b>Sur le terrain</b> Adaptation aux contraintes du milieu Objectif culturel de l'activité golf en vue d'une <b>pratique autonome</b> future. « s'intégrer au milieu d'autres parties de joueurs » Apprendre à gérer ses émotions, travail sur les stratégies adaptées, être ouvert à la culture de l'activité. Etre capable d'appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme élément de construction personnelle</p> <p><b>TD :</b> Connaissances réglementaires et culturelles en lien avec l'activité. Comprendre la philosophie du jeu par la connaissance de l'étiquette et la réglementation</p>

**Dont :**

<b>Nb d'heures de travail personnel</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TP</b>	<b>Total heures étudiants</b>
5	0	3	17	25

<b>Déroulement / Organisation</b>	Partie hivernale en indoor avec matériel spécifique <b>Déplacement au golf de Bournel et Besançon les jeudis après midi</b> La partie TD se fait dans la salle d'athlétisme
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	Contrôle continu sur la pratique : progrès, compétences acquises. Evaluation théorique sous forme de QCM (étiquette, réglementation) Participation obligatoire à plusieurs sorties extérieures
<b>Modalités de validation</b> – <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i>  <i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i> <i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	1 unité sport = 1 cours complet. 2 unités sport = ½ journée <b>10 unités sport pour valider.</b>  Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre Validation définie à partir du volume horaire obligatoire <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,1 : Investissement dans la pratique.</li> <li>- 0,2 : + performance spécifique dans la discipline choisie</li> </ul>

## Fiche Unité d'enseignement libre (UEL) : JUDO

Mention	Ensemble des formations de l'UFC hors IUT de Besançon Vesoul et Belfort Montbéliard.
Parcours	Tous (sauf IUT)
Semestre	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre 1 <input checked="" type="checkbox"/> Semestre 2
Intitulé de l'UE libre	UE Libres sport : Apprendre par et sur les APSA (activités physiques sportives et artistiques)
Responsable de l'UE libre	Enseignant : Eric LAURENT
Email responsable de l'UEL	eric.laurent@univ-fcomte.fr
Mode d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Présentiel

### Nombre d'heures étudiant

Total heures de travail personnel	CM +Journées d'étude/colloque	TD	TP	Total heures étudiants
<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>24</b>

### Description de l'unité d'enseignement libre

Public visé (sauf CTU)	Toutes composantes de l'UFC sauf les 2 « IUT »
Accès	<b>Avec tenue (judogi, ceinture, sandales)</b> , bouteille ou gourde, carnet et stylo. Date limite d'inscription pour le premier semestre : voir formulaire d'inscription sur l'ENT
Lieux de l'enseignement	Upfr des sports : Salle 2 - BESANCON
Déroulement	Le jeudi, de 18h15 à 20h15. (8 semaines au 1 <sup>er</sup> semestre, 8 semaines au 2 <sup>e</sup> semestre, <b>prendre connaissance des numéros de semaines sur le site de Campus sport</b> ).
Contenu	- <b>Connaissance des règles propres à la discipline (sécurité, règlements encadrant le combat, arbitrage) et liées à l'histoire de la pratique.</b> - <b>Apprentissage individuel des techniques fondamentales, développement de ressources spécifiques, développement des capacités psycho-adaptatrices et physiques propres à l'activité.</b>
Pré-requis	Avoir fait l'acquisition de sa tenue et de son matériel.
Objectifs visés	- <b>Apprendre par et sur l'APSA choisie dans son environnement propre.</b> - <b>Acquérir un ensemble de savoir-faire et de connaissances spécifiques liés à l'APSA</b> - <b>Développement du potentiel physique, construction d'une motricité efficace à travers la pratique d'une APSA en vue d'un épanouissement de l'étudiant.</b> - <b>Acquérir quelques compétences psychologiques fondamentales pour l'engagement dans le combat</b>
Compétences à acquérir en termes de connaissances	<u>Compétences méthodologiques, culturelles, sociales :</u> - <b>Etre capable de se mettre dans une logique de projet personnel (et/ou collectif) et de faire évoluer ce projet.</b> - <b>Etre capable d'appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme un élément de construction personnelle</b> - <b>Etre capable de se situer dans une démarche de découverte et d'appropriation culturelle du judo</b> - <b>Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité</b>

	<p><u>Compétences spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Être capable d'identifier et de faire évoluer l'ensemble de ses capacités (physiques, décisionnelles, émotionnelles, sensorielles) afin de répondre efficacement à la situation de combat.</li> <li>- Être capable de gérer ses ressources cognitives et énergétiques dans un contexte de stress corporel provoqué par l'effort et de sollicitation psychologique générée par l'opposition à autrui.</li> </ul>
Organisation	<p>1 unité sport = 1 cours complet. 2 unités sport= ½ journée. 3 unités sport =1 journée Le nombre des unités sport est fonction des activités. <b>8 unités sport pour valider.</b> La Validation des pré requis par l'enseignant conditionne l'inscription définitive (en scolarité de l'UPFR des sports)</p>
Evaluation	<p>Contrôle continu (production technique, combat, dimensions d'analyse de ses propres compétences, savoirs de base sur les aspects culturels de l'activité judo).</p>
<p>Validation L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u> sur la moyenne de l'année.</p> <p>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</p>	<p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,1 : Investissement dans la pratique.</li> <li>- 0,2 : + performance spécifique dans la discipline choisie</li> </ul>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Mixité et égalité dans les études universitaires</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Anne Tatu pour l'UFC dans le cadre de sa politique égalité/diversité et des projets RITM-BFC</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b> <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	<b>anne.tatu@univ-fcomte.fr</b>
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	<b>L1-L2-L3 (tous domaines)</b>
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	<b>15 étudiants au maximum</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Questionner les inégalités d'accès des hommes-femmes dans les différentes filières universitaires.</li> <li>- Mener un entretien semi-directif et savoir le restituer.</li> <li>- Valoriser les parcours étudiants atypiques</li> </ul>
<b>Pré-requis</b>	<b>aucun</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	<b>2<sup>e</sup> semestre</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - indiquer la ville + composante	<b>Besançon + SLHS ?</b>
<b>Horaires de l'UEL</b> - indiquer le jour + créneau	<b>7 Jeudis de 17h à 19h</b>
<b>Descriptif du contenu</b>	<p><b>Séquence 1 d'introduction :</b> Introduction aux notions de genres, stéréotypes, parité, discrimination. <b>Présentation du travail d'entretien qui va être mené par les étudiant-e-s</b></p> <p><b>Travail personnel :</b> Observation des inégalités de genre dans la vie quotidienne.</p> <p><b>Séquence 2</b> Discussions autour des observations des inégalités du quotidien. Analyse des données de l'enquête « Les femmes dans l'enseignement supérieur ». <del>Présentation du travail d'entretien qui va être mené par les étudiants ce qui va être exploré.</del></p> <p>Initiation aux outils de l'enquête qualitative : construction de la grille d'entretien.</p> <p><b>Travail personnel :</b> Lire les textes méthodologiques pour construire une ébauche de la grille d'entretien</p> <p><b>Séquence 3</b> Finalisation de la grille d'entretien</p>

	<p><b>Travail personnel :</b> Entretien mené par l'étudiant-e avec un-e étudiant-e dans une filière genrée <del>dans leur composante</del> pour répondre à la question : <i>comment peut-on être .... quand on est un homme ? ou comment peut-on être .... quand on est une femme ?</i></p> <p><b>Séquence 4</b> (en fonction de l'avancée des étudiant-e-s) Accompagnement au travail d'enquête, aide sur les difficultés rencontrées</p> <p><b>Travail personnel :</b> Retranscription de l'entretien semi-directif Lecture de textes pour analyser l'entretien semi-directif</p> <p><b>Séquence 5</b> Traitement de l'entretien, retranscription, analyse. <del>Extraction d'un récit de vie</del></p> <p><b>Séquence 6</b> Accompagnement sur la rédaction d'un portrait.</p> <p><b>Séquence 7</b> Présentation orale, mise en commun, discussion. <del>Conclusion partagée</del> Réflexion sur la Valorisation</p>

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
10		14		24

<b>Déroulement / Organisation</b>	
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances –</b> <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	<b>Evaluation de la restitution.</b>
<b>Modalités de validation –</b> <i>Rappel des principes généraux :</i>	0.2pts + 2ECTS

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre).  
Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).  
L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Natation Niveau 1
<b>Responsable de l'UEL</b>	Sandrine Fadda-Sauvageot
<b>Email responsable de l'UEL</b>	Sandrine.fadda-sauvageot@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)	Etudiants
<b>Accès</b> - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	5
<b>Pré-requis</b>	Nager les 4 nages
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	S1 & S2
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL - indiquer la ville + composante	Piscine mallarmé besançon
<b>Horaires</b> de l'UEL - indiquer le jour + créneau	Lundi de 12H-14H
<b>Descriptif du contenu</b>	Apprentissage et Perfectionnement dans les 4 nages

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP 15H	Total heures étudiants

<b>Déroulement / Organisation</b>	Venir à l'heure prévue pour débiter l'entraînement en suivant les explications et consignes
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> - indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.	<b>CC : nager une distance entre 50 et 100m chronométrée départ plongé</b> Faire une analyse de leur prestation.

**Modalités de validation –**

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

**0,1 : 50m chronométré suivi d'une analyse et assiduité aux cours**  
**0,2 : 100m chronométré suivi d'une analyse et assiduité aux cours**

U**EL**

<b>Intitulé de l'U<b>EL</b></b>	<b>YOGA</b>
<b>Responsable de l'U<b>EL</b></b>	<b>JACQUENOD Alice</b>
<b>Email responsable de l'U<b>EL</b></b>	alice.jacquenod@orange.fr
<b>Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les U<b>EL</b> (sauf CTU)</b>	Tous les étudiants
<b>Accès - indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</b>	40 étudiants maximum
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'U<b>EL</b></b>	<b>S1, S2</b>
<b>Lieu où se déroule l'U<b>EL</b> - indiquer la ville + composante</b>	Salle de danse N°3, UPFR des Sports Besançon
<b>Horaires de l'U<b>EL</b> - indiquer le jour + créneau</b>	<b>Jeudi : 13 h – 14 h</b>
<b>Descriptif du contenu</b>	<p>Découverte du yoga et des différents types de yogas (hatha yoga, yoga tibétain, yoga égyptien, yoga des yeux...)</p> <p>Travail postural : alignement, tenue de la posture, étirement, renforcement musculaire, enchaînement de postures...</p> <p>Travail respiratoire : connaissance des différentes zones respiratoires, recherche de la détente et de l'amplitude respiratoire.</p> <p>Travail de concentration : utilisation des sensations corporelles, des visualisations (imagerie mentale), de la respiration, de la méditation...</p> <p>Relaxation (détente neuro-musculaire, aide à la qualité du sommeil, lutte contre le stress et l'anxiété...)</p>

**Dont :**

TP				
10h				

--	--

## UEL

<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> –  <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Contrôle continu sur la pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Techniques et compétences acquises</li> <li>– <b>Qualité de la concentration</b></li> <li>– <b>Postures et attitudes justes par rapport aux attendus du yoga</b></li> </ul>
<p><b>Modalités de validation</b> –  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois, sur la moyenne de l'année.</u></i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie). L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>1 unité sport = 1 cours complet. 2 unités sport = ½ journée  <b>10 unités sport pour valider.</b></p> <p>Bonus : échelle d'attribution du bonus sur la moyenne du semestre avec un maximum de 0.2 pt par semestre  Validation définie à partir du volume horaire obligatoire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 0,1 : Investissement dans la pratique.</li> <li>- 0,2 : Validation terminale</li> </ul>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	L'interculturalité en milieu professionnel
<b>Responsable de l'UEL</b>	Laurence Anderhueber et Clémence Andréys
<b>E-mail du responsable</b> <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	<a href="mailto:laurence.anderhueber@univ-fcomte.fr">laurence.anderhueber@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</b>	Licence 3
<b>Accès – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</b>	35 étudiants
<b>Objectifs</b>	<p>Dans une perspective de développement des soft skills demandées par les entreprises partenaires de l'UFR STGI, son département LEA souhaite proposer une UE libre de formation à la communication professionnelle en milieu pluriculturel. Ses objectifs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Comprendre les différences culturelles et adapter sa communication</li> <li>Elaborer une stratégie interculturelle, notamment pour le management d'équipe</li> <li>Travailler en groupe</li> <li>Développer son esprit critique</li> <li>Produire une synthèse</li> </ul> <p><b>Présenter et défendre une stratégie interculturelle devant un public</b></p>
<b>Pré-requis</b>	Aucun
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	L'UEL est prévue de septembre à décembre. Validation de l'UE au 1 <sup>er</sup> semestre.
<b>Lieu où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante</b>	UFR STGI - Montbéliard
<b>Horaires de l'UEL – indiquer le jour + créneau</b>	<b>Dates non fixées au 17.04.2020</b>

<b>Descriptif du contenu</b>	<p>Cette UEL vient compléter deux cours de L3 : “Etude des mentalités et négociation interculturelle” et “Projet d’équipe”. Elle se décompose en plusieurs ateliers thématiques.</p> <p>Le premier atelier porte sur l’approche culturelle des affaires internationales :</p> <p>8 h – 10 h : présentation théorique          10 h – 11 h : présentation de l’étude de cas          11 h – 16 h : travail en groupes mixtes des étudiants de l’UFR STGI-Licence LEA et de l’IUT-BM-LP ADIO          16 h – 18 h : présentation des stratégies par les groupes et débriefing par les intervenants.</p> <p>La deuxième étape est consacrée à la dimension interculturelle au sein d’une institution européenne. Elle se déroulera sur deux journées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une visite du Parlement européen avec une conférence sur les institutions européennes et leur fonctionnement, une rencontre avec un.e député.e européen.ne, l’observation d’une session plénière du Parlement;</li> <li>- un atelier de simulation des travaux du Parlement européen en groupes mixtes des étudiants de l’UFR STGI-Licence LEA et de l’IUT-BM-LP ADIO.</li> </ul> <p>Intervenants : Frédéric Burdy (directeur commercial Tech Power Electronic Group), Julien Pea (directeur de la Maison de l’Europe de Besançon), Alphonse Mboukou (enseignant et responsable de la licence professionnelle ADIO), Laurence Anderhueber (PRAG – département LEA), Clémence Andréys (MCF - département LEA).</p>
------------------------------	---

Dont :

Nb d’heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
4 h		18 h		22 h
<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>La formation associe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Théorie : pédagogie active centrée sur les expériences et les connaissances des étudiants</li> <li>- Pratique : pédagogie collective avec une mise en situation par des études de cas</li> </ul>			
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – indiquer la nature de l’épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l’épreuve et le coefficient.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assiduité et investissement lors des ateliers</li> <li>- Présentation orale du travail collectif à l’issue de l’atelier sur l’interculturalité et les affaires internationales et de l’atelier de simulation des travaux du Parlement européen</li> </ul>			
<b>Modalités de validation</b> - Rappel du principe général : validation dans la limite de 0.2 points bonus maximum sur la moyenne du semestre (sauf UFR SANTÉ). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u> , sur la moyenne de l’année.	<p>Un maximum de 0,20 points de bonus sur la moyenne générale semestrielle sera attribué aux étudiants ayant suivi avec assiduité les ateliers et ayant rendu les travaux demandés dans le cadre de cette UE libre.</p>			

UEL

<p><i>Ajouter toute précision utile supplémentaire au principe général (ex : assiduité à certains cours obligatoires, crédits ECTS en plus des points bonus, le cas échéant nb d'ECTS, etc.)</i></p>	
--	--

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Ramène ta science – et apprends à la partager
<b>Responsable de l'UEL</b>	Arnaud Mouly (INSPE)
<b>Email du responsable de l'UEL</b> <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	sciences-arts-culture@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	L1-L2-L3-M1-M2 (tous domaines)
<b>Accès</b> - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	20 étudiants maximum
<b>Objectifs</b>	-apprendre à vulgariser les sciences et la recherche quel que soit la discipline ou le sujet. -développer son propre projet (vidéo, article, chronique, atelier...) en étant accompagné par des professionnels -découvrir la recherche à l'université en rencontrant / interviewant des chercheurs
<b>Objectif opérationnel</b>	A partir de la rencontre / interview d'un chercheur, restituer avec l'outil de vulgarisation de son choix l'objet de recherche de ce chercheur.
<b>Pré-requis</b>	aucun
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	<b>Une session à chaque semestre (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>)</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> – <i>indiquer la ville + composante</i>	La Fabrikà sciences - 16 route de Gray - campus de la Bouloie - Besançon
<b>Horaires de l'UEL</b> – <i>indiquer le jour + créneau</i>	<b>Au 1<sup>er</sup> semestre :</b> 6 séances entre les semaines 41 et 50 le mardi de 17h à 19h ou le mercredi de 17h à 19h  <b>Au 2<sup>ème</sup> semestre :</b> 6 séances entre les semaines 6 et 15 le mardi de 17h à 19h ou le mercredi de 17h à 19h
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Séance 1 :</b> Comprendre rapidement la recherche à l'université : les différents laboratoires, les différents statuts... Découvrir les objectifs et les bonnes pratiques de la vulgarisation scientifiques. Pourquoi parler de sciences ? De quoi on parle ? A qui on parle ? Comment on parle ? ... Choix par les étudiants d'un sujet à traiter pour la restitution finale (individuellement ou en binôme).  <b>Séance 2 :</b> A partir d'exemples concrets, faire le tour des différents supports et outils existants pour partager les sciences et la recherche (vidéos TV ou youtube, chroniques radios, expositions, ateliers interactifs...). Après avoir réfléchi à leurs spécificités (contraintes et avantages), choix par les étudiants de l'un de ces outils pour la restitution finale (individuellement ou en binôme).

	<p><b>Séance 3 :</b> Les étudiants ayant choisi leur sujet et leur outil de restitution, cette séance est dédiée au travail sur les sources scientifiques et la prise de contact avec les chercheurs. Avec un exercice collectif pour s'essayer et s'entraîner à l'interview.</p> <p><b>Séance 4 :</b> Accompagnement individuel des projets (ateliers d'écriture pour les articles, mise en page des posters, mise au point d'expérience pour des ateliers, montage ou mixage pour les vidéos ou les chroniques radios...)</p> <p><b>Séance 5 :</b> Suite de l'accompagnement individuel des projets + première restitution (test) auprès des autres étudiants</p> <p><b>Séance 6 :</b> Présentation des productions lors d'une séance ouverte au public, aux enseignants, aux étudiants et à des professionnels de la vulgarisation.</p>
--	--

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
8		12		20

<b>Déroulement / Organisation</b>	
<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Evaluation de la restitution quel que soit l'outil choisi. Elle prendra en compte à la fois la rigueur scientifique, le sérieux de la démarche et la créativité.</p>
<p><b>Modalités de validation</b> – <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i> <i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les</i></p>	<p>Attribution de 3 crédits ECTS et d'un bonus de 0,2 point sur la moyenne du semestre lorsque l'UE est validée.</p>

*crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.*

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Aide à la réussite : les jours TalentCampus pour découvrir ses atouts</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Karin Monnier–Jobé</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> – <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL</i>	Toutes formations – Tous les étudiants de Licence
<b>Accès</b> – <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	L'unité est accessible à tous les étudiants de chaque parcours de formation des niveaux Licence. Un comité de sélection composé du responsable pédagogique de l'UE, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du service OSE se réunira pour étudier les candidatures des étudiants désireux de suivre cette UE. Le comité de sélection délibérera afin de choisir les participants, dans une <b>limite maximale de 90 étudiants</b> pour l'année <b>2020-2021</b> . Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant. Cette UEL est dispensée dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite.
<b>Pré-requis</b>	L'étudiant devra faire part de son intérêt pour participer à l'UEL en faisant acte de candidature à l'adresse <a href="mailto:pourmonavenir@univ-fcomte.fr">pourmonavenir@univ-fcomte.fr</a> ou directement auprès du service orientation stage emploi (OSE) au 03 81 66 50 65. Il passera un entretien avec le comité de sélection du dispositif aide à la réussite de l'Université de Franche-Comté.
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Semestre 2 (2 sessions) Les jours de formation seront proposés au mois de janvier pour la 1 <sup>ère</sup> session et au mois de février/mars pour la 2 <sup>ème</sup> .
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> – <i>indiquer la ville + composante</i>	En <b>2021</b> l'enseignement de l'UE « les jours TC pour découvrir ses atouts » se déroule à la maison des étudiants, campus de la Bouloie à Besançon. La demi-pension et les frais d'hébergement seront pris en charge par OSE pour les étudiants du Nord Franche-Comté.
<b>Horaires de l'UEL</b> – <i>indiquer le jour + créneau</i>	Durée de 2 jours
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Contenu</b> Développement de la motivation, de la reprise de confiance et de la mobilisation des étudiants, en vue d'aborder leur projet personnel et professionnel pour une orientation mieux adaptée. <b>Objectifs d'apprentissage</b> A l'issue du parcours de formation, les étudiants seront capables de: - désigner leurs atouts, forces et talents utiles pour leurs études - désigner ce qu'ils attendent de leurs études (thématiques, modes d'apprentissage, durée...) - exprimer un ou plusieurs projets d'orientation (quoi, pourquoi, comment, où, quand, auprès de qui...) - présenter / valoriser / convaincre autour de leur projet d'orientation et de leurs attentes par rapport aux études - présenter un dossier d'inscription (candidature) dans les délais impartis.

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		16 à 20h		16 à 20h

<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>Cette UE revêt un caractère transversal et facultatif.            l'UE sera ouverte au semestre 2, dans la limite de 90 places.            Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p>
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances –</b> <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-leur présence aux activités (50%)</li> <li>-d'une présentation orale devant un jury (50%)</li> </ul> <p>Le jury de l'audition est constitué par l'équipe projet de TalentCampus et le service orientation stage emploi.            Le résultat de chaque jury sera transmis au responsable de l'UE.</p>
<b>Modalités de validation</b> <i>L'UCL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UCL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués            Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'attribution de 3 crédits européens.</li> <li>- de la délivrance d'un label validé par TalentCampus et par l'Université de Franche-Comté. –</li> </ul> <p>Les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme.            La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale.</p>
<b>IMPORTANT</b>	<p>Dans le cadre de sa participation à l'UCL « les jours TC pour découvrir ses atouts » l'étudiant s'engage à une assiduité totale qui justifiera de sa présence à l'UCL pour le second semestre <b>uniquement</b>.</p> <p>Les étudiants boursiers doivent impérativement passer les examens du 1<sup>er</sup> semestre.</p> <p>NB : la validation de l'UCL ne permet pas la validation d'une année.</p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Aide à la réussite : réactualiser son projet et découverte de l'entreprise</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Karin Monnier–Jobé</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL	Toutes formations – Tous les étudiants de Licence
<b>Accès</b> – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	L'unité est accessible à tous les étudiants de chaque parcours de formation des niveaux Licence. Un comité de sélection composé du responsable pédagogique de l'UE, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du service OSE se réunira pour étudier les candidatures des étudiants désireux de suivre cette UE. Le comité de sélection délibérera afin de choisir les participants, dans une <b>limite maximale de 90 étudiants</b> pour l'année <b>2020-2021</b> . Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant. Cette UEL est dispensée dans le cadre du dispositif d'aide à la réussite.
<b>Pré-requis</b>	L'étudiant devra faire part de son intérêt pour participer à l'UE en faisant acte de candidature à l'adresse <a href="mailto:pourmonavenir@univ-fcomte.fr">pourmonavenir@univ-fcomte.fr</a> ou directement auprès du service orientation stage emploi (OSE) au 03 81 66 50 65. Il passera un entretien avec le comité de sélection du dispositif aide à la réussite de l'Université de Franche-Comté. Idéalement l'étudiant aura suivi l'UEL « les jours TC pour découvrir ses atouts ».
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Semestre 2 (2 sessions) Les jours de formations seront proposés au mois de février pour la 1 <sup>ère</sup> session et au mois de mars pour la 2 <sup>ème</sup>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> – indiquer la ville + composante	Partie 1 : « développer son projet et préparation à l'immersion en entreprise » se déroule à Besançon, campus de la Bouloie et dans le NFC à l'UFR STGI Partie 2 : l'enseignement se déroule dans l'entreprise dans le cadre de la convention
<b>Horaires de l'UEL</b> – indiquer le jour + créneau	Partie 1 : 1 <sup>ère</sup> session en février / 2 <sup>ème</sup> session en mars Partie 2 : la durée et les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Contenu</b> Partie 1 : permettre aux étudiants de licence, de définir un projet d'orientation et/ou un projet professionnel, qui leur ressemble. L'étudiant est accompagné pour formuler et communiquer sur son projet de stage. Les attentes des entreprises en termes de savoir-faire et savoir-être sont présentées aux étudiants. Partie 2 : découverte d'un environnement professionnel et mise en situation professionnelle en rapport avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant. <b>Objectifs</b> Partie 1 : - définir un projet personnel d'orientation et professionnel en lien avec leurs intérêts, motivations et compétences - informer sur les métiers et les ressources - identifier les éléments clés du marché de la formation et de l'emploi

	<p>- étudier la faisabilité du projet et définir un plan d'actions</p> <p>- rédiger un CV et une lettre de motivations efficaces</p> <p>- se préparer pour se présenter lors d'un entretien de recrutement</p> <p>Partie 2 :</p> <p>- découvrir un environnement professionnel et/ou mise en situation temporaire en milieu professionnel permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté.</p> <p>- consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle.</p> <p><b>Compétences à acquérir en termes de connaissances</b></p> <p>Connaître l'organisation d'une structure</p> <p>Acquérir de la méthodologie de travail</p> <p>Réfléchir à son orientation professionnelle</p> <p>Améliorer son autonomie</p> <p>Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail</p>
--	---

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				<ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; 308 h en continue ou séquentiel (stage non gratifié)</li> </ul>
				<ul style="list-style-type: none"> <li>A partir de 308h et au maximum 924h en continue ou séquentiel</li> </ul>
				(stage obligatoirement gratifié)

<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p> <p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, la directrice du service OSE, la structure d'accueil et le directeur de la composante, et réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</p>
-----------------------------------	---

<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances –</b>  <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Pour la partie 1 :  Les étudiants seront évalués sur la base de :  - leur présence aux activités des 2 semaines (50%)  - d'une présentation orale devant un jury (50%)  Le jury de l'audition est constitué par l'équipe projet : mission locale et le service orientation stage emploi.</p> <p>Pour la partie 2 :  Les étudiants seront évalués sur la base de :  - d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%)  - la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%)</p>
<p><b>Modalités de validation</b>  <i>L'UCL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UCL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués  Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :  - de l'attribution de 3 crédits européens.  - de la délivrance d'un label validé par TalentCampus et par l'Université de Franche-Comté. –  Les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme.  La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale.</p>
<p><b>IMPORTANT</b></p>	<p>Dans le cadre de sa participation à l'UCL « réactualiser son projet et découverte de l'entreprise » l'étudiant s'engage à une assiduité totale qui justifiera de sa présence à l'UFC pour le second semestre uniquement.</p> <p>Les étudiants boursiers doivent impérativement passer les examens du 1er semestre.</p> <p>NB : la validation de l'UCL ne permet pas la validation d'une année.</p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>Réorientation pour un nouveau projet</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>K. Monnier-Jobé</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b>	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL	Toutes formations – Tous les étudiants de l'UFC - (hors étudiants DUT)
<b>Accès</b> – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	L'unité est accessible à tous les étudiants de chaque parcours de formation de tous niveaux. Un comité de sélection composé du responsable pédagogique de l'UE, des chargés d'orientation et d'insertion professionnelle du service OSE se réunira pour étudier au cas par cas les candidatures des étudiants désireux de suivre cette UE.* Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant.
<b>Pré-requis</b>	L'étudiant devra faire part de son intérêt pour participer à l'UE en faisant acte de candidature en présentant un projet abouti. L'étudiant devra <b>avant le 07 juin 2021</b> : - prendre un RDV personnalisé avec un chargé d'orientation ou d'insertion professionnelle du service OSE pour présenter son projet - présenter une lettre d'accord d'un organisme d'accueil - rédiger une lettre de motivation - remplir le formulaire d'inscription <b>Tous ces prérequis sont obligatoires.</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> – indiquer la ville + composante	Au service OSE pour les RDV de suivi. Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s).
<b>Horaires de l'UEL</b> – indiquer le jour + créneau	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention <b>La durée du stage est comprise entre 2 semaines (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 77h minimum et 924h maximum)*</b>
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Contenu</b> L'entretien personnalisé : permettre aux étudiants, de définir un projet d'orientation et/ou un projet professionnel, qui leur ressemble. L'étudiant est accompagné pour formuler et communiquer sur son projet de stage. Les attentes des entreprises en termes de savoir-faire et savoir-être sont présentées aux étudiants. L'étudiant sera suivi par un tuteur universitaire appartenant au service OSE. Le stage : découverte d'un environnement professionnel et mise en situation professionnelle en rapport avec le projet personnel et professionnel de l'étudiant.

	<p><b>Objectifs</b> L'entretien/suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir un projet personnel d'orientation et professionnel en lien avec leurs intérêts, motivations et compétences</li> <li>- informer sur les métiers et les ressources</li> <li>- identifier les éléments clés du marché de la formation et de l'emploi</li> <li>- étudier la faisabilité du projet et définir un plan d'actions</li> <li>- rédiger un CV et une lettre de motivations efficaces</li> <li>- se préparer pour se présenter lors d'un entretien de recrutement</li> </ul> <p>Le stage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- découvrir un environnement professionnel et/ou mise en situation temporaire en milieu professionnel permettant à l'étudiant d'acquérir des compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté.</li> <li>- consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle.</li> </ul> <p><b>Compétences à acquérir en termes de connaissances</b>          Connaître l'organisation d'une structure          Acquérir de la méthodologie de travail          Réfléchir à son orientation professionnelle          Améliorer son autonomie          Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail</p>
--	--

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				La durée du stage est comprise entre 2 semaines* (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 77h minimum et 924h maximum)
				< 308 h en continu ou séquencé (stage non gratifié)
				A partir de 308h en continu ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.          L'UEL réorientation ne se substitue pas aux heures de formation.          Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.          Une convention sera établie et signée par l'étudiant, la directrice du service OSE, la structure d'accueil et le directeur de la composante. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.          Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles <b>L124-1</b></p>
-----------------------------------	--

	et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation
<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> –  <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Entretien/suivi :            Les étudiants seront évalués sur la base de :            -leur présence/disponibilité aux entretiens de suivi avec un professionnel du service OSE (50%)</p> <p>Stage :            Les étudiants seront évalués sur la base :            - d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%)            - de la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%)</p> <p><b>Les résultats devront être transmis avant le 30 aout 2021.</b></p>
<p><b>Modalités de validation</b>  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués.            Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'attribution de 3 crédits européens.</li> <li>- de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil.</li> <li>- les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme.</li> </ul> <p>La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale.</p>

<b>Intitulé de l'UCL</b>	<b>Stage Licence</b>
<b>Responsable de l'UCL</b>	<b>Coordination K. Monnier-Jobé</b>
<b>Email responsable coordination de l'UCL</b>	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b>	Tous les étudiants de premier cycle qui n'ont pas la possibilité de réaliser un stage dans l'année pour laquelle ils sont inscrits. NB : Certains cas revêtent un caractère exceptionnel, les dossiers pourront être étudiés au regard de critères particuliers. (hors étudiants DUT)*
<b>Accès / Pré requis</b>	L'étudiant devra <b>avant le 7 juin 2021</b> - présenter une lettre d'accord d'un organisme d'accueil - présenter une lettre d'accord d'un tuteur universitaire appartenant à la formation d'origine attestant de sa fonction de tuteur et de la qualité de l'étudiant - rédiger une lettre de motivation - remplir le formulaire d'inscription Le comité de sélection déterminera le nombre de places en fonction des capacités d'accueil. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de Licence. <b>Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble de ces documents est obligatoire. Il doit être validé par le tuteur universitaire avant envoi.</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UCL</b>	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
<b>Lieu où se déroule l'UCL</b>	Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s) avec obligation, si plusieurs structures, d'effectuer 4 semaines minimum sur les mêmes missions.*
<b>Horaires de l'UCL</b>	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention.
<b>Descriptif du contenu</b>	<i>Objectifs :</i> Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. Consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. <i>Compétences à acquérir en termes de connaissances :</i> Connaître l'organisation d'une structure Acquérir de la méthodologie de travail Réfléchir à son orientation professionnelle Améliorer son autonomie Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail, rédaction du mémoire

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				La durée du stage est comprise entre 4 semaines* (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 154h minimum et 924h maximum)
				< 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié)
				A partir de 308h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)

<p><b>Déroulement / Organisation</b></p>	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.          Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.  <u>Le stage s'effectuera <b>obligatoirement</b> en dehors des horaires de la formation.</u>          Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le directeur de la composante, la structure d'accueil et le tuteur universitaire. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.          Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles <b>L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</b></p>
<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b></p>	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%)</li> <li>- la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%). Le rapport sera évalué par le tuteur universitaire</li> </ul> <p><b>Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE au plus tard le 30 août 2021.</b></p>
<p><b>Modalités de validation</b>  <i>L'UEL peut prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués          Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'attribution de 3 crédits européens.</li> <li>- de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil.</li> <li>- les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme.</li> <li>- la validation de l'UEL stage ne donne pas lieu à un bonus.</li> </ul>

<b>Intitulé de l'UCL</b>	<b>Stage second cycle ou grade de Master</b>
<b>Responsable de l'UCL</b>	<b>Coordination K. Monnier-Jobé</b>
<b>Email responsable coordination de l'UCL</b>	<a href="mailto:karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr">karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr</a>
<b>Public visé</b>	Tous les étudiants de second cycle ou grade de Master qui n'ont pas la possibilité de réaliser un stage dans l'année pour laquelle ils sont inscrits. NB : Certains cas revêtent un caractère exceptionnel, les dossiers pourront être étudiés au regard de critères particuliers. *
<b>Accès / Pré requis</b>	L'étudiant devra <b>avant le 7 juin 2021</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- présenter une lettre d'accord d'un organisme d'accueil</li> <li>- présenter une lettre d'accord d'un tuteur universitaire appartenant à la formation d'origine attestant de sa fonction de tuteur et de la qualité de l'étudiant</li> <li>- rédiger une lettre de motivation</li> <li>- remplir le formulaire d'inscription</li> </ul> Le comité de sélection déterminera le nombre de places en fonction des capacités d'accueil. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de Master <b>Afin que le dossier soit considéré comme complet l'ensemble de ces documents est obligatoire. Il doit être validé par le tuteur universitaire avant envoi.</b>
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UCL</b>	Impairs et pairs (résultats sur semestre pair)
<b>Lieu où se déroule l'UCL</b>	Le stage peut se dérouler au sein d'une (ou plusieurs) structure(s) publique(s) (y compris laboratoire-s) ou privée(s) avec obligation, si plusieurs structures, d'effectuer 4 semaines minimum* sur les mêmes missions.
<b>Horaires de l'UCL</b>	Les horaires seront ceux de la structure d'accueil indiqués dans la convention.
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Objectifs :</b> Mise en situation dans un environnement professionnel, permettant à l'étudiant de mettre en œuvre les compétences et connaissances liées à sa formation et d'acquérir des connaissances et compétences professionnelles en lien avec son projet. Les missions confiées devront être conformes au projet pédagogique de l'Université de Franche-Comté. Consolider son projet d'orientation dans l'objectif de préparer son insertion professionnelle. <b>Compétences à acquérir en termes de connaissances :</b> Connaître l'organisation d'une structure. Acquérir de la méthodologie de travail. Réfléchir à son orientation professionnelle. Améliorer son autonomie. Apprendre à s'intégrer à une équipe de travail, rédaction du mémoire

Dont :

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
				<ul style="list-style-type: none"> <li>• La durée du stage est comprise entre 4 semaines* (possibilité de séquencer la durée) et 6 mois (soit 154h minimum et 924h maximum)</li> <li>• &lt; 308 h en continue ou séquencé (stage non gratifié)</li> <li>• A partir de 308h en continue ou séquencé (stage obligatoirement gratifié)</li> </ul>

<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>L'UE revêt un caractère transversal et facultatif.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p> <p><u>Le stage s'effectuera <b>obligatoirement</b> en dehors des horaires de la formation.</u></p> <p>Une convention sera établie et signée par l'étudiant, le directeur de la composante, la structure d'accueil et le tuteur universitaire. Elle sera réalisée nécessairement sur l'application Pstages présente dans l'ENT Etudiant.</p> <p>Le stage sera réalisé dans les conditions prévues par les articles <b>L124-1 et suivants et D124-1 et suivants du code de l'éducation</b></p>
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b>	<p>Les étudiants seront évalués sur la base de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'une évaluation par le tuteur professionnel via une grille d'appréciation (60%)</li> <li>- la réalisation d'un rapport écrit qui présentera, entre autre, un bilan des compétences acquises au cours du stage (40%). Le rapport sera évalué par le tuteur universitaire</li> </ul> <p><b>Les résultats de l'évaluation seront transmis au responsable de l'UE au plus tard le 30 août 2021.</b></p>
<b>Modalités de validation</b>	<p>L'UE est validée si l'étudiant capitalise 60% des critères évalués</p> <p>Si l'UE est validée, l'étudiant bénéficiera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'attribution de 3 crédits européens.</li> <li>- de la délivrance d'une certification par l'Université de Franche-Comté et/ou d'une attestation de fin de stage validée par la structure d'accueil.</li> <li>- les éléments relatifs à cette UE pourront être intégrés au supplément au diplôme.</li> </ul> <p>La validation de cette UE ne donne pas lieu à un bonus sur la moyenne générale.</p>

<b>Intitulé de l'UEL</b>	<b>TalentCampus</b>
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Karin Monnier-Jobé</b>
<b>Email responsable de l'UEL</b>	karin.monnier-jobe@univ-fcomte.fr
<b>Public visé</b> - indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL	Toutes formations – Tous les étudiants
<b>Accès</b> – indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.	L'unité est accessible à tous les étudiants de chaque parcours de formation. Un jury composé du responsable pédagogique de l'UE TC et du responsable détection TalentCampus se réunira pour étudier les lettres de motivation des étudiants désireux de suivre cette UE et délibérera afin de choisir les participants, dans une <b>limite maximale de 8-10 étudiants</b> par session d'école TC. Cette UE ne peut être suivie qu'une seule fois durant le cursus de l'étudiant. <b>Date limite d'inscription 19 février 2021</b>
<b>Pré-requis</b>	Répondre au questionnaire d'inscription disponible sur le site <a href="http://www.ecoletalentcampus.fr">www.ecoletalentcampus.fr</a>
<b>Semestre(s)</b> durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL	Semestres pairs et impairs
<b>Lieu</b> où se déroule l'UEL – indiquer la ville + composante	L'enseignement de l'UE TalentCampus se déroule à Besançon ou à Dijon. Lorsque celui-ci aura lieu à Dijon, les déplacements des étudiants Besançon-Dijon (AR) seront pris en charge dans le cadre de la convention sur les déplacements Bourgogne-Franche-Comté (demandes à anticiper auprès du secrétariat des vice-présidents). La demi-pension et les frais d'hébergement seront pris en charge par TalentCampus. Les hébergements sont réservés par TalentCampus.
<b>Horaires</b> de l'UEL – indiquer le jour + créneau	Deux formats de session de formation d'une durée de 2 à 5 jours
<b>Descriptif du contenu</b>	<b>Contenu</b> : TalentCampus est un programme de formation, labellisé par l'Etat en 2012 au titre des Initiatives d'Excellence en Formations Innovantes (IDEFI). L'objectif est de renforcer l'insertion et la performance professionnelle d'un public très diversifié (lycéens, étudiants, salariés et demandeurs d'emploi.) Pour ce faire, TalentCampus propose des formations très participatives pour développer ses compétences sociales (savoir-être) et de prendre conscience de ses talents et atouts. <b>Objectifs</b> : L'UE vise le développement des compétences sociales en complément des compétences disciplinaires acquises par les étudiants lors de leur formation à l'UFC. Ces compétences sociales sont essentielles pour une bonne insertion dans l'emploi. A l'issue de leur formation à TalentCampus, les apprenants pourront : - nommer et décrire oralement leurs principaux atouts et talents, - mobiliser les 10 compétences sociales clés travaillées dans le cadre de TalentCampus : l'expression orale, le travail en groupe, l'esprit d'équipe, la confiance en soi, la créativité, la motivation, la capacité à s'autoévaluer, l'esprit d'initiative, l'ouverture d'esprit et la gestion du stress.

	<p>Compétences à acquérir en termes de connaissances :</p> <p>TalentCampus est un programme de formation impactant 58 compétences sociales intra individuelles et inter-individuelles. L'évaluation des modules de formation proposés confirme que certaines compétences se développent particulièrement chez les participants : l'expression orale, le travail en groupe, l'esprit d'équipe, la confiance en soi, la créativité, la motivation, la capacité à s'autoévaluer, l'esprit d'initiative, l'ouverture d'esprit la gestion du stress.</p>
--	---

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
		24 à 30h		24 à 30h

<b>Déroulement / Organisation</b>	<p>L'UE TalentCampus revêt un caractère transversal et facultatif dans la limite de 10 places.</p> <p>Cette UE, de par sa transversalité, suit les dispositions prévues par les modalités de contrôles de connaissances générales de l'université de Franche-Comté.</p> <p>Les inscriptions se font sur le site <a href="http://www.ecoletalentcampus.fr">www.ecoletalentcampus.fr</a>.</p> <p>Les dates de formation sont accessibles sur le site <a href="http://www.talent-campus.fr/">http://www.talent-campus.fr/</a></p>
<b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> – <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i>	<p>Les étudiants seront évalués de par leur présence aux activités et à l'issue de la session sur la réalisation de leur présentation orale le dernier jour de la formation.</p> <p>Le jury est constitué par le responsable pédagogique de l'UE TalentCampus et l'équipe projet de TalentCampus. Après chaque jury, une synthèse sera rédigée et transmise au Vice-Président du CFVU.</p>

**Modalités de validation –**

*L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l'année.*

*Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, en licence professionnelle et les étudiants de l'UFR SANTE (à l'exception des étudiants en pharmacie).*

*L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme*

Cette UE permet d'acquérir un "bonus" qui peut augmenter la note du semestre de 0.20 point maximum. Lorsque cette UE ne peut être intégrée au cursus de l'étudiant, l'étudiant pourra se voir attribuer une valeur de 3 crédits européens. La participation à l'UE pourra être intégrée au supplément au diplôme.

<b>Intitulé de l'UEL</b>	Etudiants ambassadeurs Parcoursup
<b>Responsable de l'UEL</b>	<b>Vice-président.e Formation</b>
<b>Email du responsable de l'UEL</b> <i>(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l'UEL)</i>	<b>Secretariat-vpcfvu@univ-fcomte.fr</b>
<b>Public visé</b> - <i>indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf CTU)</i>	Tous les étudiants à partir de la première année, inscrits dans une formation/département ouvert dans Parcoursup
<b>Accès</b> - <i>indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.</i>	Un ou deux étudiants par formation, exception pour PACES, Droit, AES, Economie-gestion, Sciences de la vie, Psycho et STAPS, où le nombre n'est pas limité. Sélection des candidats par la composante de rattachement.
<b>Objectifs</b>	Répondre aux questions de futurs candidats sur Parcoursup en tant qu'étudiant ambassadeur en lien étroit avec le référent de la formation pendant une période déterminée. Témoigner de la réalité de leur formation et des conditions dans lesquelles ils préparent leur avenir. Informers sur les services existants et leurs missions. Participer aux journées portes ouvertes de l'université de Franche-Comté.
<b>Pré-requis</b>	Être inscrit, au minimum, en première année
<b>Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l'UEL</b>	Semestre 2 – à partir du <b>31/01</b>
<b>Lieu où se déroule l'UEL</b> - <i>indiquer la ville + composante</i>	UFR SLHS – Besançon UFR SJEPG – Besançon UFR Santé – Besançon UFR ST – Besançon UFR STGI – Montbéliard ou Belfort UPFR des SPORTS - Besançon
<b>Horaires de l'UEL</b> - <i>indiquer le jour + créneau</i>	Une séance de 2h de formation + présence aux JPO + organisation des périodes de présence durant la phase de saisie et confirmation des vœux sur Parcoursup. L'agenda des présences doit être connu du référent.
<b>Descriptif du contenu</b>	2h fin janvier : Séquence d'information Journées Portes Ouvertes (JPO) A partir de février jusqu'en avril : Présence sur site universitaire pour répondre aux questions / demandes de renseignement des lycéens selon le cadrage défini (utilisation d'un alias, répondre en mettant en copie cet alias, etc.).

**Dont :**

Nb d'heures de travail personnel	CM	TD	TP	Total heures étudiants
2h		4h	18h	24h

<b>Déroulement / Organisation</b>	Format de 24h, dont 2h d'information, 2h d'accompagnement par le tuteur universitaire (responsable de filière, directeur des études,
-----------------------------------	--

	<p>etc. selon le choix de la composante qui figure également dans l'alias mail).</p> <p>2h de travail personnel pour améliorer sa connaissance de l'université, de son fonctionnement, de ses services, et de tout ce qui peut toucher à la vie étudiante.</p> <p>15h consacrées aux réponses mail à effectuer et 3h de présence aux JPO.</p>
<p><b>Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances</b> –  <i>indiquer la nature de l'épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l'épreuve et le coefficient.</i></p>	<p>Contrôle continu.  Les tuteurs devront pouvoir attester de la réalisation (toutes les demandes doivent avoir reçu une réponse sur la période donnée).</p>
<p><b>Modalités de validation</b> –  <i>Rappel des principes généraux : L'UEL peut prévoir l'attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle 0.2 points bonus maximum, octroyé <u>une seule fois</u>, sur la moyenne de l'année.</i></p> <p><i>Lorsqu'ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf les étudiants en DUT, et les étudiants de l'UFR SANTÉ (à l'exception des étudiants en pharmacie).</i></p> <p><i>L'UEL peut aussi prévoir l'attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l'UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l'obtention d'un diplôme.</i></p>	<p>Bonus de 0,2 points sur la moyenne du semestre et mention dans le supplément au diplôme. Les responsables de filière ou personnes référentes dans les composantes attesteront de la réalisation.</p>